

Bulletin d'inscription

Vide Grenier du 16 Avril 2023 à St Etienne de Chigny

A retourner impérativement complet avec règlement par chèque avant le 12 avril 2023
au 79, route de la Chappe 37230 St Etienne de Chigny

Je, soussigné(-e), Nom : Prénom :
Né (-e) le : / /
A (Département) : Ville : Tél :/...../...../.....

N° de téléphone nécessaire car en cas d'annulation décidée par les autorités, le site Filvp le signalera et nous essayerons dans la mesure du possible de vous prévenir au plus tôt.

Adresse complète :

E-mail : @

Titulaire de la pièce d'identité (Carte d'Ident. / Pass. / autre) n° :

Délivrée le : par

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Si commerçant, N° de la carte professionnelle :

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-21 du Code du commerce),
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal),

Seule l'annulation de la manifestation par les organisateurs donnera droit à un remboursement des droits d'inscription. Les intempéries ne feront pas partie des causes de remboursements.

Réservation d'un emplacement de mètres (minimum de 4 mètres puis multiples de 4 mètres, soit 8 m, 12 m...) qui sera accepté selon la place disponible, sans contestation possible, au tarif de 10 € pour 4 mètres.

Ci-joint un chèque de€ (pour une réservation de mètres linéaires) à l'ordre de "Filvp" et à retourner avant le 12 avril 2023 à l'adresse suivante : 79, route de la Chappe 37230 St Etienne de Chigny au nom de VERRIER Bénédicte. La réservation définitive sera prise en compte et vous sera confirmée par e-mail ou SMS après réception de ce présent bulletin rempli et du paiement par chèque.

A noter : les chèques seront encaissés après le vide grenier. En cas d'annulation, votre chèque sera détruit sauf si vous joignez une enveloppe timbrée et à votre adresse pour le retour.

(Cochez la case à gauche) - Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation de ce Vide Grenier précisées en Page 2.

Pour accord,

Fait à, le2023

Signature :

Cette attestation sera jointe au Registre remis au Maire de la Commune